

2-4 - Elaborer et gérer le plan de formation de sa structure

Dates et lieu

2 jours

Les 04 et 05 octobre 2010

CARIF Espace Compétences

Centre de vie Agora Bat A
ZI les paluds
13400 AUBAGNE

Intervenante

Pour Innovation Consultants

Mireille TROUCHE

Consultante en gestion des
ressources humaines.

Ses domaines d'intervention sont
principalement l'ingénierie de
formation, l'ingénierie
pédagogique et le
développement des
Compétences

Public

Responsables et dirigeants de
structures d'information,
d'orientation, de formation et
d'insertion professionnelle ainsi
qu'à tout salarié en charge de la
formation.

Objectifs

A l'issue de la formation, les participants seront capables de construire un plan de formation articulé sur les projets de la structure et les besoins des salariés en développement de compétences. En particulier, ils seront capables de :

- se repérer dans le cadre juridique de la formation et se mettre à jour par rapport à la loi de novembre 2009,
- comprendre la sécurisation des parcours professionnels,
- identifier les implications de la nouvelle loi sur les dispositifs de formation,
- distinguer le plan de formation des autres dispositions de la loi

- connaître le rôle des OPCA,

En situation réelle de travail, les participants sauront combiner et mobiliser leurs connaissances et leurs savoir-faire pour :

- identifier les besoins de formation et en développement des compétences des salariés,
- construire et mettre en forme le plan de formation,
- optimiser le financement du plan de formation.

Contenus

Le cadre juridique de la formation :

- les enjeux de la réforme de 2009 et la sécurisation des parcours professionnels
- les accès à la formation professionnelle tout au long de la vie
- les incidences de la loi sur les dispositifs de formation
- les règles relatives au plan de formation
- l'évolution des dispositions de la loi de 2004 (catégories du plan de formation, portabilité du DIF, formation hors temps de travail ...)
- les outils de formation (DIF, période et contrat de professionnalisation)
- le rôle et les obligations des OPCA

La construction du plan de formation :

- les étapes de construction du plan de formation
- les outils d'analyse des besoins en compétences et en formation (entretien annuel, entretien professionnel, bilan de compétences, VAE)
- l'articulation du plan de formation et des dispositifs de formation (DIF, contrat et période de professionnalisation, ...)
- la mise en forme et les différentes présentations possibles du plan de formation,
- la présentation du plan aux Institutions Représentatives du Personnel (CE, DP)

Le financement de la formation :

- le financement de la formation et ses principaux changements
- le financement des différents dispositifs (plan de formation, professionnalisation, DIF, CIF)
- l'optimisation des budgets formation par l'articulation des différents dispositifs

Méthode et organisation pédagogique

Cette formation se veut pratique et s'appuiera sur des cas, documents et exemples réels ou fictifs apportés par les participants et par la formatrice. Celle-ci prendra en compte les préoccupations réelles des participants.

Les travaux proposés permettront d'alterner entre : études de cas, mises en commun et synthèses, exercices pratiques (formalisation du plan), apports théoriques et méthodologiques de la formatrice. Pour le premier jour de la formation, les participants devront apporter leur dernier plan de formation.